

Amherst, le 2 octobre 2017

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Amherst tenue le 2^e jour du mois d'octobre 2017, à laquelle sont présents le maire, monsieur Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Denise Charlebois	Robert Laperrière
Yves Duval	Ronald Robitaille

Formant tous quorum sous la présidence du maire

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint/secrétaire-trésorier adjoint est aussi présent.

RÉFLEXION DU MOIS : Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite (Henry Ford)

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 2 octobre 2017

1. **Ouverture de la séance**
2. **Ratification de l'ordre du jour**
3. **Ratification de la séance ordinaire du 11 septembre 2017**
Résolutions numéros 188.09.2017 à 208.09.2017 inclusivement.
4. **Ratification des déboursés pour le mois de septembre 2017**
 - 4.1. Déboursés du 01-09-2017 au 30-09-2017 pour un montant total de 205 775.46 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 42 545.55 \$
5. **Correspondance**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Demande de transfert de compétence pour la collecte et le transport des matières résiduelles
 - 6.2 Autorisation d'un déboursé de 250.00 \$ - Politique de soutien à la persévérance et à la réussite scolaire
 - 6.3 Compensation pour rupture de contrat - Archiviste
7. **Sécurité publique**
 - 7.1 Dépôt bilan mensuel septembre 2017
 - 7.2 Présentation du projet de règlement 522-17 concernant le brûlage
 - 7.3 Avis de motion du règlement 522-17 concernant le brûlage
 - 7.4 Employé # 09-0107 – Fin du lien d'emplois à titre de premier répondant

- 8. Travaux publics**
 - 8.1 Octroi de contrat – Sable abrasif
 - 8.2 Achat sous forme de crédit-bail d'un camion dix roues avec équipements quatre saisons – Autorisation d'appel d'offres
 - 8.3 Contrat déneigement chemin du Lac Winnetou
- 9. Hygiène du milieu et environnement**
- 10. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 10.1 Dépôt rapport – Martin Léger
- 11. Loisirs et culture**
- 12. Histoire et patrimoine**
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)**
- 14- Période de questions**
- 15- Levée de la séance**

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 RÉS 209.10.2017 RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé en ajoutant le point suivant;

6.4 Rencontre des bénévoles et des entrepreneurs

Et en retirant le point suivant;

10.1 Dépôt rapport – Martin Léger

Adoptée à la majorité

3 RÉS 210.10.2017 RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le directeur général adjoint soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal du 11 septembre 2017, résolutions numéros 188.09.2017 à 208.09.2017 inclusivement soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2017

4.1 RÉS 211-10-2017 DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-09-2017 au 30-09-2017 pour un montant total de 205 775.46 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 42 545.55 \$.

Adoptée à la majorité

5 **CORRESPONDANCES**

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6.1 **RÉS 212.10.2017 DEMANDE DE TRANSFERT DE COMPÉTENCE POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

CONSIDÉRANT que les municipalités d'Amherst, d'Arundel, de Barkmere, de Brébeuf, d'Huberdeau, de Montcalm, de La Conception et de Mont-Tremblant ont démontrées de l'intérêt de se regrouper dans le but de former une régie intermunicipale pour la collecte et le transport des matières résiduelles sur leurs territoires;

CONSIDÉRANT que la date visée d'entrée en service de la régie est fixée au premier janvier 2019;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches à réaliser avant la date de mise en service;

CONSIDÉRANT les divers contrats et ententes actuellement en vigueur sur le territoire des municipalités concernées;

CONSIDÉRANT que la MRC des Laurentides détient la compétence à l'égard des municipalités locales dont le territoire est compris dans le sien et ce, pour l'ensemble du domaine de la gestion des matières résiduelles;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le conseil municipal d'Amherst demande à la Municipalité régionale de comté des Laurentides et ce, dans les plus brefs délais, le transfert des compétences vers chacune des municipalités respectives tout en respectant les contrats et ententes actuellement en vigueur.

Adoptée à la majorité

6.2 **RÉS 213.10.2017 AUTORISATION D'UN DÉBOURSÉ DE 250.00 \$ - POLITIQUE DE SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE ET À LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

CONSIDÉRANT la résolution 225-16 par laquelle le conseil adoptait la Politique de soutien à la persévérance et à la réussite scolaire;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QUE le Conseil autorise une dépense de 250.00\$ pour l'achat d'un arbre et d'une plaque sur laquelle sera inscrit le nom des finissants du 6^{ième} niveau primaire du mois de juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

6.3 **RÉS 214.10.2017 COMPENSATION POUR RUPTURE DE CONTRAT ARCHIVISTE**

CONSIDÉRANT la résolution 137-17 par laquelle le conseil confirmait l'embauche pour une période déterminée de monsieur Carl De Montigny à titre d'archiviste;

CONSIDÉRANT que la municipalité avait confirmé la date d'entrée en fonction de monsieur De Montigny;

CONSIDÉRANT que, suite à des circonstances hors de son contrôle, la municipalité n'a pas été en mesure d'accueillir monsieur De Montigny à la date convenue;

CONSIDÉRANT que cette rupture de contrat a engendrée des coûts à monsieur De Montigny;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil accepte une compensation de 600.00 \$ pour rupture de contrat à monsieur Carl De Montigny.

Adoptée à la majorité

6.4 RÉS 215.10.2017 RENCONTRE DES BÉNÉVOLES ET DES ENTREPRENEURS

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil statue que la rencontre des bénévoles et des entrepreneurs se tiendra le vendredi 1^{er} décembre de 17h à 19h;

QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017 le nouveau conseil pourra, en fonction de ses disponibilités, modifier cette date à sa convenance.

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT BILAN MENSUEL SEPTEMBRE 2017

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de septembre 2017.

7.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 522-17 CONCERNANT LE BRULAGE

Monsieur le maire, Bernard Lapointe procède à la présentation du projet de règlement 522-17 concernant le brulage.

7.3 AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 522-17 CONCERNANT LE BRÛLAGE

Monsieur le conseiller Yves Duval donne avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement 522-17 concernant le brûlage sera présenté au conseil, pour adoption.

7.4 RÉS 216-10-2017 EMPLOYÉ # 09—0107 – FIN DU LIEN D'EMPLOI À TITRE DE PREMIER RÉPONDANT

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de performance déposé par le directeur du service des premiers répondants;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil signifie à l'employé # 09-0107 qu'il met fin, à compter des présentes, à son lien d'emploi à titre de premier répondant.

Adoptée à la majorité

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 217.10.2017 OCTROI DE CONTRAT – SABLE ABRASIF

CONSIDÉRANT l'appel d'offres # 202-17 pour l'achat de sable abrasif de type AB-10 pour l'entretien des chemins d'hiver 2017-2018 (secteur Vendée);

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission reçue est conforme au devis d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil octroi le contrat pour l'achat, le chargement, le transport, la mise en pile et tous travaux inhérents, le tout tel que plus amplement décrit à l'appel d'offres 202-17 à Les Bois Ronds Inc. et autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à procéder dans ce dossier.

Adoptée à la majorité

8.2 RÉS 218.10.2017 ACHAT SOUS FORME DE CRÉDIT-BAIL D'UN CAMION DIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS QUATRE SAISONS – AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques concernant la nécessité de se doter d'un nouveau camion, notamment pour assurer un meilleur service de déneigement des chemins dans le secteur Vendée;

CONSIDÉRANT que ce nouveau camion sera doté d'équipement quatre saisons;

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le conseil autorise monsieur Bernard Davidson, directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres pour l'achat sous forme de crédit-bail d'un camion dix roues avec équipements quatre saisons.

Adoptée à la majorité

8.3 RÉS 219.10.2017 CONTRAT DE DÉNEIGEMENT CHEMIN DU LAC WINNETOU

Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Robitaille

QUE le conseil accorde le contrat de déneigement du chemin du Lac-Winnetou sur 0,4 km à Entreprise Patrice Perreault Enr. pour l'hiver 2017-2018 au coût de 1 000 \$ taxes incluses.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

11. LOISIRS ET CULTURE

12. HISTOIRE ET PATRIMOINE

13. AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 RÉS 220.10.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Denise Charlebois

QU'À 20h10 la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à la majorité

Bernard Lapointe
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Bernard Lapointe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Bernard Lapointe,
Maire